



DECLARATION D'ACCESSIBILITE

03/12/2025

Table des matières

DECLARATION D'ACCESSIBILITE	3
État de conformité	3
Résultats des tests.....	3
Contenus inaccessibles	3
Établissement de cette déclaration d'accessibilité	3
Technologies utilisées pour la réalisation du site	3
Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité	4
Retour d'information et contact	4
Voies de recours	4

Déclaration d'accessibilité

La mairie de Courcelette s'engage à rendre ses sites internet accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

La présente déclaration d'accessibilité s'applique au site « Mairie de Courcelette ».

État de conformité

Le site « Mairie de Courcelette » (<https://courcelette.fr/>) est partiellement conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité, [RGAA version 4.1](#), en raison des non-conformités énumérées dans la section « Résultats des tests ».

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par la société Access42 révèle que le site est conforme à 68,75 % au RGAA version 4.1.

Contenus inaccessibles

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

Non-conformités

- Des images de décoration ne sont pas ignorées des technologies d'assistance ;
- Une image porteuse d'information n'a pas d'alternative pertinente ;
- Un texte a un rapport de contraste insuffisant avec son arrière-plan ;
- Des liens n'ont pas d'intitulé explicite ;
- Un bouton n'a pas de nom pertinent ;
- Des pages font usage de balises à des fins de présentation (par exemple des paragraphes vides et des textes non structurés dans des balises de paragraphes) ;
- Des pages ont une hiérarchie de titres non pertinente (titres manquants) ;
- La structure et les zones principales des pages sont mal définies ;
- Des suites d'éléments ne sont pas structurées avec des listes ;
- Certains textes ayant une couleur de police définie n'ont pas de couleur de fond associée et certains textes ayant une couleur de fond définie n'ont pas de couleur de police associée.

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- Carte Leaflet : l'adresse de la mairie est disponible dans la page.

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 13/09/2024.

Technologies utilisées pour la réalisation du site

- HTML5
- CSS
- JavaScript
- Outil de gestion de contenus : CIVIS

Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

- Firefox 130 et NVDA 2024.1
- Firefox 130 et JAWS 2023
- Safari 17.6 et VoiceOver (macOS 14.6)
- Safari et VoiceOver (iOS 17.6)
- Chrome 127 et TalkBack (Android natif 13)

La vérification de l'accessibilité est le résultat de tests manuels, assistés par des outils (feuilles CSS dédiés, extensions HeadingsMaps et WebDeveloper Toolbar, Color Contrast Analyser).

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

1. Accueil : <https://courcelette.fr/>
2. Mentions légales : https://courcelette.fr/mentions_legales.html

Retour d'information et contact

Il est important de rappeler qu'en vertu de l'article 11 de la loi de février 2005 :

« la personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. »

La mairie de Courcelette s'engage à prendre les moyens nécessaires afin de donner accès, dans un délai raisonnable, aux informations et fonctionnalités recherchées par la personne handicapée, que le contenu fasse l'objet d'une dérogation ou non.

La mairie de Courcelette invite les personnes qui rencontreraient des difficultés à la contacter par téléphone au **03 22 74 83 27** ou par mail à l'adresse **mairie.courcelette@orange.fr** afin qu'une assistance puisse être apportée (alternative accessible, information et contenu donnés sous une autre forme).

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- un [formulaire de contact](#) ;
- la [liste du ou des délégués de votre région](#) avec leurs informations de contact direct ;
- un numéro de téléphone : 09 69 39 00 00 ;
- une adresse postale (courrier gratuit, sans affranchissement) : Le Défenseur des droits - Libre réponse 71120 - 75342 Paris CEDEX 07.